

## **C.A.C.E.S.® Autorisation de Conduite**

### **• Grues auxiliaires de chargement de véhicules**



Grues auxiliaires avec ou sans télécommandes.

- toute personne utilisant une grue auxiliaire de chargement.
- Vérification par l'employeur de l'aptitude médicale du salarié (médecine du travail) et de sa capacité à lire et écrire le français.

### **II – OBJECTIFS GENERAUX**

A l'issue du stage, le stagiaire sera capable de :

- maîtriser les connaissances des règles de conduite et de sécurité relatives aux grues auxiliaires.
- réussir les tests théoriques et pratiques de conduite en sécurité des grues auxiliaires.

### **III – EFFECTIF :**

4 à 8 personnes.

### **IV – DUREE : 1 JOUR (en autorisation de conduite).**

2 jours si validation caces

### **V – VALIDATION :**

Autorisation de conduite signée par le chef d'établissement.

### **VI – PROGRAMME DE FORMATION :**

#### **THEMES :**

- REGLEMENTATION : textes relatifs aux grues auxiliaires
- TECHNOLOGIE
- SECURITE : importance et coûts des accidents du travail, les responsabilités.
- Règles de conduite en sécurité des grues auxiliaires
- signalisation et balisage des chantiers
- évaluation pratique conduite en sécurité